

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **24**

Procurations : **6**

Nombre de conseillers
absents : **3**

OBJET :
**Demande de subvention
à la Direction Régionale
des Affaires Culturelles
(DRAC) pour financer
l'achat d'instruments de
musique pour le projet
d'orchestre à l'école du
conservatoire**

SEANCE DU MARDI 21 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 21 janvier à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le
mercredi 15 janvier 2025 s'est réuni en salle du Conseil à Thiers Dore et
Montagne, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT,
Pierre CONTIE, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE,
Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT,
Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Pepa CAENEN, Thierry
BARTHELEMY, Michelle MAGNOL, Eric BOUCOURT, Bernard DUNIAT,
Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et
Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Claude GOUILLON-CHENOT à Sophie DELAIGUE,
Monique DURAND-PRADAT à David DEROSSIS,
Michel COMBRONDE à Isabelle FUREGON,
Christophe MANKA à Martine MUNOZ,
Serap ALP à Eric BOUCOURT,
Farida LAID à Francis ROUX,

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR,
Betul SIMSEK,
Didier STURMA,

Secrétaire de séance :

Yoann BENTEJAC

DEMANDE DE SUBVENTION A LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC) POUR FINANCER L'ACHAT D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE POUR LE PROJET D'ORCHESTRE A L'ECOLE DU CONSERVATOIRE

- **Vu** le Code Général des Collectivité Territoriales notamment son article L2122-22 ;
- **Vu** décret n° 2018-514 du 25 juin 2018 ;
- **Considérant** la politique de sensibilisation culturelle du Conservatoire George Guillot et l'ouverture au plus grand nombre ;
- **Considérant** que les pratiques collectives sont placées au centre du projet pédagogique du conservatoire ;
- **Considérant** que le dispositif d'orchestre à l'école ouvre la pratique de l'orchestre au sein des écoles primaires, et que l'encadrement très spécifique rentre dans l'expertise de l'équipe du Conservatoire de Thiers ;
- **Considérant** que l'investissement dans le parc instrumental peut faire l'objet d'une demande de subvention auprès de la DRAC ;

Il est donc proposé au Conseil Municipal, de solliciter l'aide de la DRAC, au titre de « l'aide à l'investissement mobilier et immobilier dans les secteurs du spectacle vivant et des arts visuels », à hauteur de 12 163,34 euros, soit 80 % des dépenses estimées à 15 204,17 euros Hors Taxes (HT).

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Coût estimatif de l'opération			
Poste de dépenses	Montant prévisionnel HT		
Acquisition de 24 instruments à vent	13 138,60 €		
Acquisition de 18 instruments à percussion	2 065,58 €		
Coût HT	15 204,18 €		
Plan de financement prévisionnel			
Financeurs	Statut	Pourcentage	Montant sollicité
DRAC	A solliciter	80 %	12 163,34 €
Total financements publics (Ne peut excéder 80%)		80 %	12 163,34 €
Fonds propres		20 %	3 040,83 €
Total autofinancement (Ne peut être inférieur à 20%)		20 %	3 040,83 €
Coût HT		100%	15 204,18 €

C.M. 21.01.2025

- N°13 -

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :

- **Approuve** le plan de financement présenté ci-dessus ;
- **Autorise** la sollicitation de subvention auprès de la DRAC, au titre de « l'aide à l'investissement mobilier et immobilier dans les secteurs du spectacle vivant et des arts visuels » ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,



Yoann BENTEJAC

Le Maire,



Stéphane RODIER

Envoyé en préfecture le 27/01/2025

Reçu en préfecture le 27/01/2025

Publié le 28/01/2025



ID : 063-216304303-20250121-250121_13-DE